



**KUBOTA ENGINE AMERICA CORPORATION
GARANTIE LIMITÉE SUR LES GÉNÉRATRICES GL7000 ET GL11000
ET SUR LES PIÈCES DE RECHANGE AU CANADA,
EN VIGUEUR LE 1^{ER} NOVEMBRE, 2015**

NOTRE GARANTIE POUR VOUS

Nous vous garantissons, à vous, l'acheteur initial, que toutes les pièces de votre nouvelle génératrice **GL7000** et **GL11000** diesel et les pièces de rechange Kubota achetées auprès d'un distributeur ou d'un concessionnaire de génératrices Kubota autorisé au Canada seront exemptes de vice de matériau et de fabrication pendant les périodes suivantes, à compter de la date de vente au détail.

1. Trois ans ou 3000 heures à compter de la date de livraison pour les composants du moteur et de la génératrice.
2. 90 jours sur les pièces de rechange à compter de la date d'installation; ou la durée restante de la garantie des unités, selon la période la plus longue des deux.

CE QUE NOUS FERONS

À notre discrétion, nous nous engageons à réparer ou remplacer toute pièce couverte par la présente garantie, en cas de défectuosité, de mauvais fonctionnement ou de défaillance dans des conditions normales d'utilisation pendant la période de garantie, sans frais pour les pièces ou la main-d'œuvre, comme indiqué dans le tableau des taux fixes.

La présente garantie ne couvre pas les frais de transport et les appels de service.

CE QUE VOUS DEVEZ FAIRE POUR BÉNÉFICIER DE LA GARANTIE

Afin d'obtenir les réparations au titre de la garantie, vous devez livrer, à vos frais, le produit accompagné d'une preuve d'achat à un concessionnaire de génératrices Kubota autorisé.

Vous pouvez obtenir les noms et adresses des concessionnaires de génératrices Kubota autorisés en communiquant avec **Kubota Engine America Corporation**.

CE QUE LA PRÉSENTE GARANTIE NE COUVRE PAS

La présente garantie ne couvre pas :

1. Les défectuosités, le mauvais fonctionnement ou les défaillances découlant d'accidents, d'un usage abusif, d'une mauvaise utilisation, de modifications, de réparations, d'un entretien inadéquat ou de la non-exécution de l'entretien périodique.
2. Le service d'entretien normal ou le remplacement des éléments d'entretien, tels que buses d'injecteurs,

bougies de préchauffage, bobines d'indicateurs et de résistance, éléments de filtre, lubrifiants, courroies, huiles et liquides de refroidissement, etc.

3. L'usure prématurée, etc., découlant d'une mauvaise application du produit.
4. L'installation de pièces de remplacement sauf si elles ont été installées par un concessionnaire de génératrices Kubota autorisé.
5. Les catastrophes naturelles (séisme, tempête, inondation, incendie, etc.)
6. Les frais de transport et d'appel de service.

CECI EST LA SEULE GARANTIE EXPRESSE SUR NOS PRODUITS

Kubota Engine America Corporation n'autorise aucune autre partie, y compris les distributeurs ou les concessionnaires de génératrices Kubota autorisés, à faire de déclaration ou de promesse au nom de **Kubota Engine America Corporation** visant à modifier les modalités, les conditions ou les limitations de la présente garantie, de quelque manière que ce soit.

LIMITATIONS DE RESPONSABILITÉ SUR NOS PRODUITS

Notre déclaration de garantie se limite à la réparation ou au remplacement des pièces défectueuses, comme indiqué précédemment. Nous déclinons toute responsabilité à l'égard des frais, des pertes ou des inconvénients que vous pourriez subir à la suite de l'achat, de l'utilisation, du mauvais fonctionnement ou d'une défaillance d'un de nos produits.

Notre responsabilité à l'égard des pertes ou dommages découlant de quelque cause que ce soit, y compris notre négligence, des dommages présumés ou des marchandises défectueuses, que ces défectuosités soient évidentes ou latentes, se limite exclusivement à la réparation ou au remplacement des pièces défectueuses, comme indiqué précédemment. En aucun cas, nous ne pourrions être tenus responsables des pertes d'utilisation, pertes de bénéfices ou dommages à l'équipement connexe, des inconvénients, des pertes commerciales ou d'autres dommages accessoires ou indirects, quels qu'ils soient. Certaines provinces ne permettent pas de limitations sur la durée d'une garantie implicite ou sur les dommages indirects ou accessoires; il est donc possible que les limites ou exclusions ci-dessus ne s'appliquent pas.